

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023
PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

PREMIERE **GENERALE** **STMG**

NOM : Prénom :

Certaines pièces demandées sont à télécharger sur le site du lycée et à apporter le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé

RESERVE A
L'ADMINISTRATION

	IMPORTANT POUR LES NOUVEAUX ELEVES : exeat à retirer au secrétariat de l'établissement d'origine.	
D	Fiche de renseignements élève recto/verso : POUR LES NOUVEAUX ELEVES : <i>A télécharger sur le site et à compléter pour le jour de l'inscription.</i> POUR LES ANCIENS ELEVES ET LES ELEVES DOUBLANTS: <i>FICHE REMISE AUX ELEVES A LA SUITE DU CONSEIL DE CLASSE DU 3EME TRIMESTRE</i>	
	En cas de situation particulière (séparation, divorce, tutorat), copie du jugement. <i>A apporter le jour de l'inscription.</i>	
	Elève bénéficiant d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : à fournir Elève bénéficiant d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) en cas d'allergies, problèmes de santé, etc : à fournir. Elève inscrit à la MDPH : Notification MDPH à fournir	
S	Fiche d'urgence. <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i> En cas de demande d'internat, compléter uniquement la fiche d'urgence spécifique à l'internat	
	Pages du carnet de santé concernant les vaccinations. (Uniquement les nouveaux élèves). <i>A photocopier et apporter le jour de l'inscription.</i> <i>Obligatoire pour participer aux sorties et voyages scolaires.</i>	
I	Fiche Intendance <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i> <ul style="list-style-type: none"> Relevé d'identité bancaire du responsable légal pour tous les élèves. Pour les élèves candidats à l'internat : 1 chèque d'un montant de 100 € à l'ordre de « Agent Comptable du lycée Aubanel » (sauf pour les élèves boursiers qui joindront la copie de l'avis d'attribution de bourse). 	
VS	Fiche de candidature à l'internat. POUR LES NOUVEAUX ELEVES : <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription</i> POUR LES ELEVES REDOUBLANTS : <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i>	
	Autorisation de prise de vue de photos individuelles et de groupe. <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i> OU En cas de refus de la prise de vue organisée à la rentrée : 4 photos d'identité (avec nom, prénom, classe indiqués au verso) <i>A apporter le jour de l'inscription.</i>	
	Une enveloppe, format 23 x 16, non affranchie, portant en bas à droite, la signature des responsables légaux <i>A apporter le jour de l'inscription.</i>	
	Un chèque de 10 € libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens Un chèque de 4 € libellé à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Il s'agit de cotisations volontaires destinées à financer les clubs, sorties, voyages scolaires, activités péri-éducatives, sportives..	